

# Evolution des espèces indicatrices (faune, flore)

## Description

La gestion globale du marais doit se faire en prenant en compte l'ensemble de ses intérêts, aussi divers soient-ils. Pour préserver la biodiversité qui a permis de faire reconnaître le marais dans les instances nationales et internationales, certaines interventions doivent tenir compte des exigences écologiques des espèces. De nombreux acteurs présents sur le marais ont intégré ce volet dans leurs activités. Il est néanmoins nécessaire d'assurer un suivi de certaines espèces emblématiques du marais audomarois. Chaque année, ce sont donc toute une batterie d'inventaires et de suivis qui permettent de recueillir les informations sur le nombre de Butor étoilé chanteur, la migration du Phragmite aquatique, le nombre pieds de Stratiotes aloides...

Bilan des suivis par espèces

## Contexte / Analyse

### Marouette ponctuée et Rôle des genêts

En complément des sorties destinées au Butor étoilé, le Groupe Ornithologique et Naturaliste (GON) nous a sollicité afin de participer à l'enquête Rôle des genêts (*Crex crex*), espèce faisant l'objet d'un Plan national d'action (second PNA pour cette espèce, 2013-2018). Les habitats favorables à cette espèce se trouvent dans les secteurs que nous prospectons pour le Butor étoilé et la Marouette ponctuée (*Porzana porzana*).

2 sorties ont été réalisées, sorties ayant pour but de

détecter le Râle des genêts et la Marouette ponctuée. Aucune des 2 espèces n'a été entendue lors de ces 2 sorties.

À noter que lors de la mise en oeuvre du protocole de capture du Phragmite aquatique, 7 marouettes de première année ont été capturées. Toutefois ces données ne permettent pas d'en déduire une possible reproduction sur le marais Audomarois. A noter que ces captures apportent des informations non négligeables, notamment dans le cadre du Plan régional de restauration de la Marouette ponctuée initié par la région Nord-Pas de Calais.

### Butor étoilé

Pour la 8ème année consécutive, le Parc a réalisé, avec ses partenaires, le suivi du Butor étoilé. Le marais Audomarois, avec 3 à 5 mâles chanteurs selon les années, reste le bastion régional pour l'espèce. En 2014, seulement 2 sorties ont été réalisées, les 11 et 28 avril. Ces 2 sorties ont permis de recenser 4 mâles chanteurs sur l'ensemble du marais Audomarois. 20 personnes ont participé aux sorties.

### Phragmite aquatique

Pour la 3ème année consécutive, dans le cadre du Plan national d'action et de sa déclinaison régionale, le Parc a poursuivi sa participation à l'effort de suivi de la migration post-nuptiale du Phragmite aquatique. Le suivi a eu lieu sur le même site qu'en 2013. La mise en oeuvre du protocole de capture a été réalisée entre le 4 et le 22 août. Contrairement à l'année précédente, les conditions météo ont été très instables et ont certainement influé sur le nombre de capture général... 469 oiseaux capturés pour 529 en 2013. 17 Phragmites aquatiques capturés pour 14 en 2013, dont un contrôle au camp du Massereau (Loire-Atlantique) 5 jours après sa capture dans l'audomarois. Parallèlement, un

travail a été réalisé par le Parc avec l'aide des techniciens de la CASO afin de proposer de nouvelles MAE adaptées à l'espèce.

### Aeschna isocèle

Les prospections afin de prouver l'autochtonie de l'espèce ont été fructueuses

sur un site. Lors d'une des journées de prospection, tout ce qui peut prouver l'autochtonie de l'espèce a été observé ou prélevé : observation d'accouplement, tandem et pontes ; prélèvement de 8 exuvies (enveloppe de peau restant de la métamorphose de la larve à la libellule ; l'identification de ces exuvies permet de prouver que l'espèce a bien fait l'ensemble de son cycle de vie sur le site de prélèvement). 8 exuvies d'Aeshna isocèles ont été prélevées et identifiées.

De nombreuses observations de l'espèce ont été faites également sur l'ensemble du marais : 19 individus.

La découverte de ce nouveau site de reproduction confirme l'intérêt de la zone

humide, à l'échelle régionale, pour la conservation de cette espèce. Elle permet

également d'envisager la mise en place d'un protocole de suivi à long terme (STELI)

du secteur de reproduction identifié,

### Espèces indicatrices du marais

Le suivi de ces espèces n'est pas simple, et l'évaluation des résultats est pour le moment trop dépendante de facteurs externes au suivi. Audrey Cenier, stagiaire recruté sur le suivi du Blongios nain, a également mis en oeuvre le suivi des espèces indicatrices par relevés IPA. Son travail a confirmé la difficulté d'avoir un suivi pertinent de ces espèces sans avoir un biais important dû à différents facteurs. Malgré tout l'intérêt du travail réalisé par Audrey les résultats

ne seront pas présentés ici, la comparaison des chiffres de cette année avec ceux de l'année précédente n'étant pas souhaitable.

Devant ces difficultés, il a été demandé à Audrey de proposer un protocole allégé, reposant sur l'analyse des travaux réalisés depuis 2012 sur cette thématique, et permettant au technicien de l'inclure dans son planning de travail.

### *Cicuta virosa*

Cette espèce fait l'objet d'un plan régional de restauration en cours de rédaction. Elle se trouve dans une zone habitée et cultivée. Sans action locale son statut de conservation est donc menacé. Seule station viable de la région sa conservation, voir son extension, localement est primordiale. Le Parc a pris contact avec tous les propriétaires disposant d'une parcelle pouvant accueillir l'espèce afin de

pouvoir accéder aux parcelles d'eau et réaliser un suivi de la station. A l'heure actuelle, le Parc est autorisé à accéder aux parcelles en eau excepté une.

### *Suivi des Populations d'Oiseaux Locaux (SPOL)*

Le suivi des espèces paludicoles par capturemarquage-recapture s'est poursuivi cette année sur 2 sites. Le site de Clairmarais est suivi maintenant depuis 2012. Situé dans le ZPS « marais audomarois », ce site va faire l'objet d'une gestion à partir de l'année prochaine, permettant de maintenir les habitats favorables au cortège d'espèces recherché. Le second site est nouveau et se trouve sur des bassins VNF.

Les habitats étant différents, les cortèges d'espèces présents diffèrent grandement...

La question de continuer le SPOL sur ce bassin se pose au regard des espèces initialement visées,

# Limites d'interprétation

Il existe une réelle difficulté de réaliser ce travail tous les 3 ou 5 ans pour une raison financière... Des compléments ponctuels sont apportés au gré des études réalisées par d'autres structures.

## Résultats

Espèce	2013	2014	variation
			2013/2014
Phragmite des joncs	276	340	18,8
Rousserolle effarvatte	125	31	-303,2
Gorgebleue à miroir	45	22	-104,5
Bruant des roseaux	26	24	-8,3
Phragmite aquatique	14	17	17,6
Rousserolle verderolle	12	5	-140
Fauvette grisette	10	4	-150
Locustelle tachetée	5	2	-150
Merle noir	4	1	-300

Pouillot véloce	3	5	40
Pouillot fitis	2	0	DD
Locustelle luscinioïde	1	2	DD
Fauvette à tête noire	1	0	DD
Tarier pâtre	1	0	DD
Pipit farlouse	1	0	DD
Fauvette des jardins	1	1	DD
Troglodyte mignon	1	1	DD
Grive musicienne	1	0	DD
Rougegorge familier	0	1	DD
Martin-pêcheur d'Europe	0	3	DD
Marouette ponctuée	0	7	DD
Mésange charbonnière	0	2	DD
Bergeronnette printanière	0	1	DD
TOTAL	529	469	-12,8

Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)



Fiche mise à jour le : 15 décembre 2017

